

ALGÉRIE TELECOM - SPA  
DIRECTION OPÉRATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE RELIZANE

✈ Sous-direction Fonctions Support  
Département patrimoine et moyens  
Service moyens généraux  
N° 001/AT/DO48/SDFS/DMP/MG/2024

Relizane, le 21/11/2024

A  
BET BENDAHA Fayçal

Cité complexe 202 logements Relizane

OBJET : 2<sup>ème</sup> Mise en demeure.

- Vu le contrat de commande à commande N° 32/2023 du 26/11/2023 ayant pour objet les travaux d'entretien et de réparation des bâtiments au profit de la Direction Opérationnelle des Télécommunications de Relizane,
- Vu l'ordre de service N° 38/2024 du 11/09/2024 portant Etude et suivi des travaux d'aménagement CT Oued Rhiou

J'ai le regret de vous informer que :

1. Il y a un manque de suivi quotidien des travaux, ce qui freine leur bonne exécution.
2. Le plan de travail n'a pas été actualisé, ce qui compromet l'avancement des différentes étapes du chantier.
3. Une mauvaise communication entre le bureau d'études et l'entreprise a été constatée, ce qui impacte directement la progression des travaux.
4. Étant donné la nature névralgique du site concerné par ces travaux, il est impératif que les délais soient strictement respectés.

En conséquence, je vous  **mets en demeure**  de suivre quotidiennement les travaux et d'actualiser les plans afin d'assurer l'avancement des différentes étapes du chantier, et ce, pour qu'ils soient terminés dans les délais impartis, conformément aux engagements contractuels.



Directeur Opérationnel Des  
Télécommunications De Relizane  
